



Mode d'Emploi Portail Eurovignette

La présente notice d'instructions vous explique comment acquérir une Eurovignette sur le portail Eurovignettes. Elle n'a pas pour but d'interpréter les dispositions légales énoncées dans la directive sur l'Eurovignette, ni de les expliquer.

Sur le portail Eurovignette, tous les utilisateurs ont la possibilité de se procurer l'Eurovignette électronique pour les États associés suivants : Danemark, Luxembourg, Pays-Bas et Suède. Par définition, les véhicules industriels dont le poids total admissible en charge de 12 tonnes et plus doivent acquitter l'Eurovignette. Une Eurovignette électronique vaut simultanément sur les territoires de tous les États associés.

L'utilisation du portail Eurovignette ne requiert pas que vous vous inscriviez.

Sur le portail Eurovignette, vous pouvez régler l'Eurovignette uniquement à l'aide de cartes carburant et cartes de crédit. Monnaie du règlement : l'Euro. L'Eurovignette vaut au minimum un jour et au maximum un an.

Procédure d'enregistrement : explications

L'enregistrement a lieu en un maximum de 8 étapes que nous expliquons ci-dessous:

Étape 1 :

Saisie du pays d'immatriculation :

Le fait de cliquer sur la boîte de sélection dans le champ « Pays d'immatriculation » vous permet d'atteindre tous les sigles des pays (le nom du pays est suivi de son sigle).

Exemples : A = Autriche, CZ = Tchéquie, D = Allemagne, F = France

La saisie rapide d'une suite de lettres permet de sélectionner directement le sigle d'un pays. Exemple « F-I-N » pour la Finlande.

La saisie des premières lettres vous permet d'atteindre le début de tous les sigles de pays correspondants.

Il n'est pas possible de saisir les sigles du Danemark et de la Suède étant donné que dans chacun de ces pays la taxe d'utilisation de la route est perçue par un organisme public respectif.

Saisie du numéro d'immatriculation :

Dans le champ Numéro d'immatriculation, veuillez saisir le numéro d'immatriculation de votre véhicule, avec tous les signes de séparation (comme sur la carte grise de votre véhicule).

Il n'est pas possible de saisir les trémas et caractères spéciaux.

Remplacez svp les lettres telles que Ö ou Ø par O et les lettres telles que Ä ou Å par A, etc.



Saisie du nombre d'essieux :

Veillez choisir le nombre d'essieux en fonction de celui de l'ensemble roulant (camion et sa remorque si présente) : « 1 – 3 essieux » ou « 4 essieux ou plus ». Si vous ne connaissez pas le nombre d'essieux, vous devez choisir « 4 essieux ou plus ».

Saisie de la classe d'émission :

Par le biais de la boîte de sélection, indiquez à quelle classe d'émission (classe de polluant) le véhicule appartient. La carte grise de votre véhicule mentionne cette classe. Si vous ne connaissez pas la classe d'émission ou si elle devrait ne pas figurer dans la liste, vous devez indiquer « Euro 0 ».

Saisie de la période de validité :

Veillez indiquer ici la période au cours de laquelle vous voulez utiliser les routes requérant l'acquiescement de l'Eurovignette. La durée de validité est d'au minimum 1 jour calendaire et d'au maximum un an. **L'Eurovignette devient valide à 0h00 le premier jour de validité et expire à 24h00 le dernier jour de validité, au plus tôt toutefois depuis l'instant de la réservation.** La date d'entrée en validité peut aussi se trouver dans le futur.

Pour confirmer vos saisies, veuillez appuyer sur la touche « Suivant ». Si vous souhaitez annuler le processus, appuyez sur la touche « Annuler ».

Étape 2 (option): Validation de vos données d'immatriculation :

Veillez contrôler encore une fois vos saisies sur le véhicule (numéro et pays d'immatriculation) ainsi que la période de validité. Si vous avez saisi erronément des données, appuyez sur « Précédent » pour revenir sur l'image précédente.

Étape 3 (option) Période de validité :

La tarification prévoit quatre échelons: Eurovignette d'un jour, d'une semaine, d'un mois et d'un an. Conformément à la période de validité que vous avez indiqué, le système calcule automatiquement le prix optimal. Le prix optimal est la synthèse des tarifs les plus favorables couvrant la période de validité que vous avez indiqué. Ainsi par exemple, un tarif hebdomadaire pourra être plus avantageux que plusieurs tarifs journaliers.

S'il est possible d'enregistrer une Eurovignette jouissant pour le même prix d'une période de validité plus longue, le système vous la propose. Dans un tel cas, vous pouvez choisir entre acquiescer l'Eurovignette soit uniquement pour la période saisie soit, au même prix, pour la période de validité maximale possible.

En outre, vous pouvez recourir à la touche «Détails du calcul du tarif». Après avoir actionné cette



touche, le système vous montre en détails les modalités de calcul de l'Eurovignette.

Pour confirmer vos saisies, veuillez appuyer sur la touche « Suivant ». Si vous souhaitez annuler le processus, appuyez sur la touche « Annuler ». Appuyez sur « Précédent » pour revenir sur l'étape 1 de l'enregistrement.

Étape 4 : Sélectionner le type de carte :

Veillez choisir de régler l'Eurovignette soit à l'aide d'une carte carburant, soit à l'aide d'une carte de crédit. Cette sélection est nécessaire vu que les différentes cartes obligent à fournir des indications elles aussi différentes.

Pour confirmer votre choix, veuillez appuyer sur la touche « Suivant ». Si vous souhaitez annuler le processus, appuyez sur la touche « Annuler ». Appuyez sur « Précédent » pour revenir sur l'image précédente.

Étape 5 : Saisie des données de la carte carburant :

Vous êtes invité(e) à saisir les données de la carte.

Numéro de carte : Veuillez indiquer le numéro de la carte, situé au recto de cette dernière, sans espace vide entre les caractères.
Valable jusqu'au: Par la boîte de sélection, choisissez le mois et l'année jusqu'auxquels la carte est valide (ces mentions figurent au recto de la carte).

Saisie des données de la carte de crédit :

Vous êtes invité(e) à saisir les données de la carte.

Carte de crédit: Veuillez choisir la carte de crédit à l'aide de laquelle vous souhaitez régler.
Titulaire de la carte : Veuillez saisir le nom du titulaire de la carte.
Numéro de carte : Veuillez indiquer le numéro de la carte, situé au recto de cette dernière, sans espace vide entre les caractères.
Valable jusqu'au : Par la boîte de sélection, choisissez le mois et l'année jusqu'auxquels la carte est valide (ces mentions figurent au recto de la carte).
CVV2 : Veuillez indiquer le cryptogramme à 3 caractères situé au verso de la carte. Si au verso de la carte figurent plus de 3 chiffres, veuillez prendre les trois derniers chiffres.

Pour confirmer votre saisie, veuillez appuyer sur la touche « Suivant ». Si vous souhaitez annuler le processus, appuyez sur la touche « Annuler ». La touche « Précédent » vous permet de revenir à l'étape de réservation précédente.



Si vous achetez plusieurs Eurovignettes, la touche logicielle « PDF » vous permet d'imprimer une preuve d'achats groupés contenant une preuve pour chaque Eurovignette.

Lorsque vous quittez l'image de la confirmation d'enregistrement, vous n'avez plus aucune possibilité de réafficher ou d'imprimer votre enregistrement.

Cette action conclut le processus d'enregistrement. Actionnez la touche « Terminer » pour effectuer l'enregistrement suivant.

Tarifs

Pour obtenir les tarifs actuels, cliquez sur le point de menu « Tarifs ». La liste a été décomposée en différentes périodes tarifaires (un jour, une semaine, un mois et un an). Une fois que vous avez sélectionné la période souhaitée, recherchez s.v.p. la classe d'émission correspondante et le nombre d'essieux pour obtenir le tarif en euros.

Information

Dans le menu « Information », vous trouverez des documents et les FAQ.

Documents

Dans la section « Documents », vous disposez de fichiers PDF. Vous avez la possibilité de les télécharger ou de les imprimer. Pour ce faire, cliquez sur le lien du document souhaité.

Mode d'emploi du portail :

Vous disposez, à titre de document supplémentaire, de ce mode d'emploi du portail Eurovignette.

Procédure de remboursement :

Le document « Information de remboursement » décrit la procédure de remboursement et les préalables nécessaires. En utilisant le lien « Le formulaire pour la demande en ligne pour effectuer un remboursement », vous accédez au fichier PDF correspondant et pouvez le télécharger.

Listes tarifaires:

Vous y trouverez les listes de tarifs correspondants.



FAQ

Dans la section « FAQ » (Foire Aux Questions), vous trouverez une liste des questions fréquemment posées et des réponses afférentes.

Pour poser toutes questions non couvertes par ce qui précède, vous disposez d'une hotline payante opérationnelle du lundi au vendredi, de 08h00 à 17h00. N° de téléphone : +49 (0)1805 014653. Le prix de cet appel dépend du lieu d'où vous appelez et de votre fournisseur d'accès téléphonique.